

FICHE TECHNIQUE

DEGRISEUR BIOFA code 2089

PROPRIETES

Nettoyant intensif pour toutes les surfaces bois ayant grisailé, brutes ou traitées, essences de bois dures ou tendres. Nettoie, ravive et redonne au bois sa teinte et son caractère initial. Pour terrasses, meubles de jardin, bardages bois et surfaces similaires en extérieur. Sa consistance gélifiée lui permet de bien adhérer sur les surfaces inclinées ou verticales..

COMPOSITION

Eau, acide oxalique, tensioactifs anioniques de graisse de coco <5%, éthanol, épaississant, colorant, sulfate d'argent.

MISE EN OEUVRE

1- Préparation du support

Eliminer les poussières et salissures avec un balais ou un chiffon.

2- Application

Bien remuer et appliquer à saturation à la brosse, au pinceau ou au chiffon. Laisser agir minimum 15 minutes. Brosser ou poncer (pads blancs) dans le sens du bois, directement avec les restes de produit et un peu d'eau. Nettoyer régulièrement les pads blancs avec de l'eau. Rincer à grande eau claire (p.ex. tuyau d'arrosage). Pour les cas difficiles, renouveler l'opération et laisser agir plus longtemps. Laisser sécher la surface (1-2 jours idéalement) et éventuellement faire un léger ponçage. Important : effectuer un essai préalable ! ne pas appliquer en plein soleil.

3. Entretien et soin: Traitement ultérieur avec l'HUILE TERRASSES BIOFA ou l'HUILE MEUBLES DE JARDIN BIOFA, qui protègent et redonnent une belle teinte aux bois. Les huiles naturelles pénètrent en profondeur et protègent de l'humidité. Ainsi l'eau ruisselle d'avantage et les surfaces mouillées sèchent plus rapidement. Les pigments retardent le blanchissement. Résistance accrue aux tâches.

NETTOYAGE DES OUTILS

Immédiatement après utilisation avec de l'eau.

CONSOMMATION / RENDEMENT

100-125 ml/m², env. 8-10 m²/l – selon le degré de salissure et l'absorption du bois

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENT

1 litre, 5 litres

RECYCLAGE

Bien rincer les matériels utilisés. Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 20 01 29*

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'emballage ou l'étiquette. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement abondamment à l'eau claire. Protéger d'un contact direct les parties métalliques et les plantations (par exemple avec une bâche). Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU